

Cartographie de l'économie solidaire luxembourgeoise

Un outil indispensable



L'Institut européen pour l'économie solidaire (INEES) a lancé, hier matin, un projet de cartographie des acteurs de l'économie solidaire luxembourgeoise, qui s'étale sur un an, en collaboration avec le Centre de recherche public Henri Tudor et le Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire.

Eric Lavillunière, chargé de direction de l'INEES, a expliqué que le nombre des acteurs de l'économie solidaire ne cesse de croître au Luxembourg, et qu'il y a une volonté politique du gouvernement de travailler dans ce sens, le renforcement de l'économie solidaire constituant son 3^{ème} pilier économique. De même, les crises à répétition du

système capitaliste amènent à se opposer des questions et, pourquoi pas, à concevoir une autre économie, une économie au service de l'homme, de la communauté, une économie respectueuse de l'environnement et porteuse de paix.

C'est Laurence Johannsen, du GRP-Henri Tudor, qui a présenté le projet proprement dit. Elle a expliqué que les acteurs de l'économie solidaire manquent de visibilité, et que la cartographie pourrait remédier à ce problème. Sur Ecosolux, on trouvera notamment, toute l'information sur l'économie solidaire, une « solecopédia », qui permettra d'en savoir plus sur l'économie solidaire dans le monde, des portraits d'acteurs, un espace de coopération qui per-

mettra des rencontres, des dialogues, des échanges (méthodes, expériences, etc.) et facilitera la naissance de partenariats. Les consommateurs pourront également y faire des recherches de produits issus de l'économie solidaire. On y trouvera une charte éthique de l'économie solidaire (respect de l'environnement, de la démocratie, critères d'utilité sociale, etc.), cette charte devant notamment permettre d'éviter que des entreprises se targuent d'être solidaires, alors qu'en fait, il n'en est rien.

Eric Lavillunière a souligné qu'il y a beaucoup à apprendre du Brésil, qui a 40 ans d'expérience en la matière. Daniel Tygel, secrétaire exécutif du Forum brésilien de l'économie solidaire, qui était présent, a décrit, dans les grandes lignes, l'économie solidaire brésilienne. Il a expliqué que si les premières expériences ont eu lieu il y a quarante ans, son boom se situe durant les années 90, suite aux désastres provoqués par le néolibéralisme, en particulier au niveau du chômage. Aujourd'hui au Brésil, l'économie solidaire c'est 2 millions de personnes qui travaillent dans 22.000 entreprises, qui vont du regroupement d'artisans jusqu'à des entreprises,

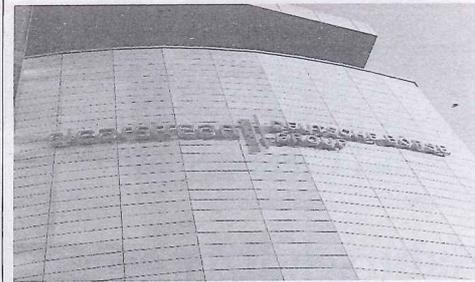
comme dans le secteur sucrier, dans lesquelles travaillent 4.000 familles. Daniel Tygel a, à son tour, mis l'accent sur l'importance de la cartographie, qui au Brésil a nécessité deux ans de travail, après les deux années consacrées aux questionnaires.

Il a souligné également que l'économie solidaire au Brésil, ne se limite pas au mode d'organiser l'activité économique, avec notamment la pratique de l'autogestion, mais il s'agit aussi d'un mode de vivre et de consommer, la crise n'est pas seulement financière, il s'agit d'une crise de civilisation, et enfin, c'est également un mouvement social, de résistance au processus de marchandisation. Pour Daniel Tygel, l'économie solidaire n'est pas seulement un outil de lutte contre la pauvreté, son objectif final étant d'améliorer la qualité de vie de toute la population.

Pour terminer, Romain Schneider, ministre délégué à l'économie solidaire a, après avoir précisé que son ministère a véritablement commencé à fonctionner le 1^{er} mars, réitéré son soutien au projet et déclaré qu'il y a encore beaucoup de travail pour faire connaître l'économie solidaire.

I.P.I

Kurz notiert

Comité mixte
berät Kahlschlagspläne
bei Clearstream

Heute wird sich der gemischte Betriebsrat (Comité mixte) von Clearstream International SA, einem auf Kirchtrons ansässigen Tochterunternehmen der Deutsche Börse AG, mit den jüngsten Kahlschlagsplänen des Börsenbetriebs beschäftigen. Marc Glesener, Präsident der Bankengewerkschaft Aleba, hatte im Vorfeld des Treffens erklärt, die Scharfschützen seien vom geplanten Abbau von 370 Arbeitsplätzen in Frankfurt/Main und Luxemburg «überrascht» worden sei die Unruhe unter den Beschäftigten groß.

Die Deutsche Börse hatte diese Woche angekündigt, 1.100 Stellen gänzlich zu streichen und die übrigen 270 in Prag auslagern zu wollen, um bis 2013 jährlich 100 Millionen Euro einzusparen. Jeweils ein Drittel des Stellenabbaus für 2011, 2012 und 2013 erfolgen. Die Kosten für die Auslagerung bezifferte die Deutsche Börse auf insgesamt 200 Millionen Euro. Clearstream International stehe im Zentrum des Sparprogramms, erklärte ein Konzernsprecher.

Von den insgesamt 1.600 Mitarbeitern der Abwicklung und Verwahrgesellschaft sind bislang 1.400 in Luxemburg beschäftigt. Wie viele Stellen hier gestrichen werden sollen, sagte der Konzernsprecher noch nicht sagen. Zunächst wolle er mit den Betriebsräten in Luxemburg und Frankfurt sprechen.

»Der Staat gibt keine
Privatadressen heraus«

Wie Octavie Modert, die Delegierte Ministerin für den öffentlichen Dienst, in Beantwortung einer parlamentarischen Frage des Abgeordneten Fernand Karthe erklärte, hat die CGFP die Privatadressen von Staatsbeamten (die noch) nicht Mitglied der CGFP sind, nicht von staatlichen Stellen erhalten. Entsprechende Vorwürfe hatte die Lehrerschaft APESS (Association des Professeurs de l'Enseignement Secondaire et Supérieur) im Vorfeld der Berufswahl im öffentlichen Dienst erhoben.

Sollte jemand Anhaltspunkte dafür haben, daß die CGFP Rahmen ihrer Mitglieder- oder Wahlwerbung Bestimmungen des Datenschutzes verletzt hat, solle er die dafür zuständige Datenschutzkommission oder gleich die Justiz mit der Angelegenheit betrauen, so Modert.

Sozialplan bei Markant
Lux unterzeichnet

Nachdem die belgische Lebensmittelkette Delhaize angekündigt hat, ihre Supermärkte in Differdingen, Ettelbrunn und Gaspersch sowie den Betrieb bis zum 31. März zu schließen, hat die hiesige Arbeitgeberorganisation Markant Lux ein Sozialplan unterzeichnet. «Allen 69 Angestellten wird gemäß dem mit den Gewerkschaften ausgehandelten Kollektivvertrag ein Arbeitsplatz bei Delhaize Luxemburg angeboten», wird in einer Pressemitteilung der Lebensmittelkette versprochen.

Dies geschehe grundsätzlich «den Bedürfnissen des Betriebs entsprechend», man werde sich aber bemühen, Wohnorten der Mitarbeiter und den Verkehrsverbindungen Rechnung zu tragen. Markant Lux will den Betrieb bis zum 31. März einstellen, weil Mavin Breevast, der Eigentümer der ehemaligen Monopol-Geschäfte, die Gebäude abreißen lasse. An den vier Standorten sollen neue Delhaize-Supermärkte errichtet werden.

I.P.I

Hohe Scheidungsrate in Luxemburg

Einer rezenten Studie von Ceps/Instead zufolge ist die Scheidungsrate im Großherzogtum nicht nur hoch, sie steigt auch weiterhin an.

Im Jahr 2008 wurden demnach 48% rein luxemburgischer Ehen geschieden. Ehen von luxemburgischen und ausländischen Partnern scheinen da wesentlich stabiler. Diese wurden 2008 nur zu 11% geschieden.

Allerdings gibt es in den Jahren direkt nach der Trauung weniger Scheidungen als in der Vergangenheit. Dieses Phänomen wird damit erklärt, daß die heutigen Brautpaare im Normalfall schon vor der

Eheschließung eine Weile zusammengelebt haben und wissen, was auf sie zukommt.

Keine lange Trauer

Allerdings bleiben die meisten Geschiedenen nicht sehr lange allein.

Im Zeitraum von 10 Jahren finden ganze 70% von ihnen einen neuen Partner und gründen auch einen neuen Haushalt. 17% von ihnen ziehen sogar bereits vor der Scheidung mit dem neuen Partner zusammen. Innerhalb der ersten fünf Jahre nach der Scheidung sind bereits 33% der Geschiedenen wieder mit einem neuen Partner zusammen-



men. Nach weiteren fünf Jahren 20%.

International Spitze

Im internationalen Vergleich der Scheidungsraten belegt Luxemburg einen der vorderen Plätze.

Im Süden Europas und auch in Polen liegt die Zahl der Ehetrennungen traditionell weit darunter.

Scheidungsfolgen

Nach luxemburgischem Recht hinterläßt die Scheidung, welche einer Auflösung der Ehe entspricht, auf den auseinandergehenden Ehepartnern per Gesetz unter anderem die Verpflichtung finanziellen Unterhalts, zum Beispiel, wenn einer von beiden nicht berufstätig ist. Beide Elternteile sind außerdem verpflichtet, weiterhin für den finanziellen Unterhalt und die Erziehung der Kinder aufzukommen.

CK

Service Novabus

Une croissance vertigineuse de la demande

Depuis son entrée en service, en mai 2008, Novabus a connu un succès sans cesse grandissant: Il faut dire que pour les personnes qui, suite à un accident, un handicap ou du fait qu'elles sont malvoyantes ou aveugles, éprouvent des difficultés à se déplacer, Novabus, ce taxi bus qui emmène le client de son domicile jusqu'à destination, est vraiment un service idéal.

De plus, ce service fonctionne 7 jours sur 7, de 7 à 22 heures en semaine, de 7 à 24 heures le week-end, au prix de 5 € pour un aller simple et de 8 € pour un aller retour et ce, dans tout le Grand-Duché de Luxembourg. Il n'y a donc vraiment pas de quoi s'étonner que la demande n'ait cessé de croître. C'est ainsi que si durant le premier mois de service il y a eu 305 clients,

un an après, en mai 2009 il y en avait 1.710 (+ 560%), et en septembre 2009 ils étaient déjà 2.509 à faire appel à Novabus, ce qui correspond à une nouvelle croissance de 146%, en à peine quatre mois. Logiquement, le coût suit le même mouvement, et si en mai 2008 il était de 60.396,47€, un an plus tard il était passé à 241.923,55€, pour atteindre 300.637,32€ en septembre 2009.

Cependant, on s'est rendu compte que jusqu'à cette date, aucun contrôle du degré d'invalidité des clients n'avait été réalisé, ni par les transporteurs, ni par les agents du Département des transports. C'est ainsi qu'à partir du mois de septembre dernier, seules les personnes étant titulaires d'une carte d'invalidité de type B ou de type C, émise par le ministère de l'Intérieur, peu-

vent bénéficier des services de Novabus. Cette mesure a permis d'éliminer un certain nombre d'usagers qui abusaient de ce service.

Il y a peu, le député Mill Majerus a demandé à Marie-Josée Jacobs, Jean-Marie Halsdorf et Claude Wiseler, respectivement ministre de la Famille et de l'Intégration, ministre de l'Intérieur et à la Grande-Région et ministre du Développement durable et des Infrastructures, s'il n'était pas possible d'étendre l'offre à des villes, voisines de la frontière, telles qu'Arion, Metz, Sarrebruck et Trèves, pour un jour par semaine au moins, afin de permettre à ces personnes de pouvoir participer aux activités sociales et culturelles organisées dans le cadre de la coopération transfrontalière au sein de la Grande-Région et de QuattroPole ?